



APPEL D'OFFRE PUBLIQUE 2010-08-006

ProCredit Bank Congo s.a.r.l. est une banque internationale qui fait partie du réseau ProCredit présent dans 21 pays avec 3,5 millions de comptes actifs.

Les actionnaires de ProCredit Bank Congo sont de solides institutions internationales, toutes motivées par le développement de la République Démocratique du Congo. Citons : ProCredit Holding (Allemagne), Fondation DOEN (Pays Bas), Société d'Investissement BIO (Belgique), IFC (Groupe Banque Mondiale), Banque de Développement KFW (Allemagne).

Présente en R.D. Congo depuis août 2005, elle s'adresse à une clientèle large : les individus et les sociétés avec plus de 100.000 comptes ouverts, à la satisfaction et la confiance de sa clientèle. ProCredit Bank Congo a son siège social au numéro 4b de l'avenue des Aviateurs dans la commune de la Gombe ville province de Kinshasa, et est identifiée par NRC : 59499/Kinshasa ; ID Nat. :01-610-N44216E ; N° FISCAL : A0700053R.

Elle est reconnue pour son appui innovateur dans le secteur financier au Congo et sa facilité d'accès.

ProCredit Bank Congo, lance un appel d'offre pour les entreprises pouvant fournir et poser les parafoudres et les paratonnerres dans son agence de **Lubumbashi**.

Les spécificités techniques vous trouvez dans le cahier de charge sur page 3.

Condition de souscription :

- L'Appel d'offre s'adresse aux entreprises œuvrant à Lubumbashi pouvant fournir et poser les parafoudres et les paratonnerres
- Les soumissionnaires devront proposer un meilleur prix pour les équipements et services demandés.
- L'offre sera valable pour 6 mois.
- Le soumissionnaire accepte la Politique d'Anti-corruption de la banque.
- Le soumissionnaire assumera la totalité des coûts associés à la préparation et à la présentation de l'offre et ProCredit Bank ne sera en aucun cas responsable ni tenue de couvrir ces frais. Le soumissionnaire assumera tous les frais y afférents.
- Tous les documents relatifs seront rédigés en langue française.



- La soumission comprendra :
 - L'information sur le prix de fabrication Toutes taxes comprises en Dollar Américain.
 - Le délai et modalité de livraison
 - La modalité de paiement
 - Une partie technique avec les spécifications techniques (matériel utilisé, marque, origine, photos / références des travaux réalisés etc.)
 - Garantie
- Le soumissionnaire devra annexer à l'offre, une copie des documents administratifs de son entreprise (Registre de Commerce, Identification Nationale, Numéro d'impôt et Numéro de compte ProCredit Bank Congo)
- Aucune soumission ne pourra être remplacée ou modifiée après la date limite de dépôt.
- Tout dossier remis après la date limite et qui n'est pas sous pli fermé sera rejeté.

Contacts :

Pour tout renseignement écrivez à : offre@procreditbank.cd

Dépôt des offres :

Les offres devront être déposées **sous pli fermé** avec mention « Offre N°2010/08/006 Contrôle & Budget » à la réception de ProCredit Bank Congo s.a.r.l, Avenue de la Paix, Gombe Kinshasa, République Démocratique du Congo ou par email à offre@procreditbank.cd

Date limite de dépôt des soumissions :

27.08.2010 à 16 h 30 pour les **offres physiques** et
29.08.2010 à 23h59 pour les offres par **email**.

Un comité d'Offre constitué des membres de différents départements au sein de ProCredit Bank va siéger dans un bref délai après le dépôt des offres. Aucun agent de ProCredit Bank n'est permis de prendre la décision de sélectionner un fournisseur seul.

Modalité de paiement si l'offre est retenue :

Virement bancaire dans un compte ouvert dans les livres de ProCredit Bank Congo SARL au nom de la Société.



CAHIER DES CHARGES

OBJET : *Travaux de protection contre la foudre à l'agence ProCredit Bank de Lubumbashi*

Le complexe de protection contre la foudre sera conforme aux normes :

NF C 17-100 : Protection contre la foudre-Protection des structures contre la foudre-Installation des paratonnerres.

NF C 17-102 : Protection des structures des zones couvertes contre la foudre par paratonnerre à dispositif d'amorçage (PDA).

CEI 61024-1 : Protection des structures contre la foudre

La prestation à réaliser comprend la fourniture, pose et raccordement d'un paratonnerre à dispositif d'amorçage (y compris mât) s'intégrant à l'architecture du site.

CARACTERISTIQUES A FOURNIR :

Avance à l'amorçage :

Hauteur d'élévation :

Niveau de protection :

Rayon de protection :

Ces caractéristiques devront être définies selon le guide d'évaluation du risque de foudroiement (NF C 17-102) et justifiées par une note de calcul.

DESCRIPTIF DES TRAVAUX :

Le paratonnerre sera équipé d'un compteur d'impact de foudre. Le dispositif d'amorçage sera testable à distance (sans démontage de la pointe et sans utiliser de moyens d'accès en hauteur tel qu'échelle...).

A partir du paratonnerre mis en place, il sera installé un conducteur de descente en ruban de cuivre étamé 30x2 mm cheminant par l'extérieur et au plus direct conformément à la norme NF C 17-102.

Un joint de contrôle et une gaine de protection mécanique au niveau bas de la descente, permettent la mesure et le contrôle de la prise de terre seront installés. Le conducteur sera fixé en 3 points par mètre par des fixations appropriées à la nature du support et ne pouvant nuire à l'étanchéité de la structure.

La descente sera raccordée sur une prise de terre de valeur inférieure ou égale à 10 ohms de type triangulée. La prise sera constituée de 3 piquets de terre en acier cuivré de longueur 2m, enfoncés.

La plaque de raccordement de liaisons de mise à la terre sera constituée d'une cornière ou d'un plat en cuivre d'environ 30cm de longueur. Cette plaque sera percée afin de recevoir les différents plats de cuivre constituant la mise à la terre. Elle sera fixée par 2 chevilles sur la tête du massif à l'aplomb de la descente du paratonnerre. Le raccordement de différents plats de cuivre sur cette plaque se fera par des boulons en laiton.



Avant la remise de son offre, il est conseillé au candidat de réaliser une visite sur site de l'ensemble des installations sur lesquelles il doit intervenir. Cette visite a pour but de lui faire prendre connaissance des installations et de pouvoir s'assurer qu'il dispose des moyens et compétences requis.